

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6321>



CDEN sur les moyens des collèges

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: vendredi 11 février 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CDEN portant sur la carte scolaire du premier degré et les moyens des collèges a eu lieu jeudi 10 février à 14h30.

Cette réunion laisse traditionnellement peu de place pour le point DHG des collèges qui est traité souvent après deux ou trois heures de réunion et de discussion sur la carte scolaire premier degré. Le SNES-FSU y a rappelé ses demandes concernant divers établissements qu'il avait détaillé en CTSD et notamment sur les diminutions de DHG liées à des prévisions d'effectifs contestables. Le SNES-FSU a demandé que pour les délégations qui ont demandé à être reçu et les autres demandes des établissements les arbitrages en termes de moyens ne soient pas renvoyés aux comptages du mois de juin afin que les services et compléments de service puissent être anticipés au bénéfice des collègues et des élèves. Pour le SNES-FSU il n'est pas acceptable de constituer des classes à 30 élèves (parfois la moitié des classes d'un établissement sont annoncées à 30 élèves).

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration liminaire seconde degré de la FSU (SNES, SNEP, ...)